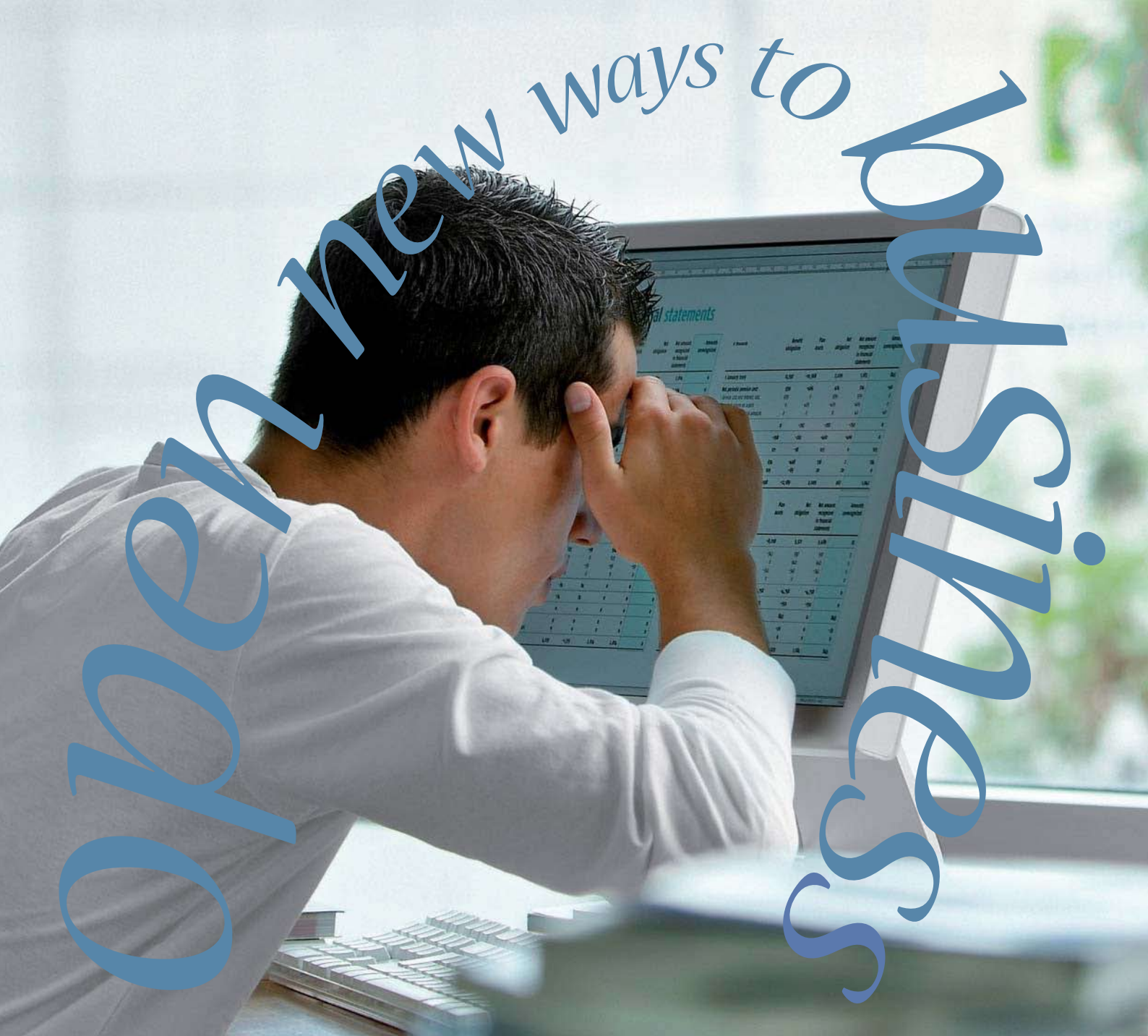


Open new ways to your business



**GROUPE
ESC DIJON BOURGOGNE**

BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS DIJON PARIS
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE DIJON



Member of the
European
Foundation
for Management
Development



Membre du Chapitre
des Écoles de Management
de la Conférence
des Grandes Écoles

*Etudiants étrangers
Faire un stage en France*

www.escdijon.eu

*Vous avez décidé de rechercher un stage en France.
Félicitations!*

Faire un stage en France est source de nombreux enrichissements.

Vous allez acquérir une expérience professionnelle tout en perfectionnant vos compétences linguistiques et votre connaissance d'une autre culture.

Afin de faciliter vos démarches vous trouverez, ci-après, des conseils qui pourront vous être utiles dans vos recherches.

Bonne lecture!

Le Stage : Définition et déroulement

Le stage est un exercice professionnel. Il se déroule pendant vos études et doit vous permettre d'appliquer et de développer votre savoir-faire en vous offrant une mission compatible avec vos attentes et votre formation. Les conditions de déroulement du stage (durée, rémunération, validation...) dépendent directement de la formation que vous suivez, de la politique d'enseignement de votre établissement et de l'entreprise d'accueil.

Le stage doit correspondre à votre enseignement et se dérouler à un moment clé de votre cursus. Il prend une importance variable en fonction du moment auquel il intervient.

Le stage fait l'objet d'une convention de stage. Il s'agit de l'accord écrit entre les différents partis impliqués (Etudiant, Ecole, Entreprise) qui définit les modalités d'application de l'exercice. On y trouve les détails de la mission confiée à l'étudiant, le niveau de rémunération et toutes les informations concernant les conditions d'intégration et de travail dans l'entreprise.

Rechercher un stage

Il existe plusieurs façons de trouver un stage qui vous convient. Nous essayons, ici, de dresser une liste non-exhaustive des pistes que vous pouvez explorer pour vous donner un maximum de chances :

Utilisez la bibliothèque de stages de votre établissement. C'est un bon moyen de trouver un stage correspondant à votre enseignement et compatible avec vos attentes car les propositions de stage sont envoyées par des gens qui connaissent l'établissement pour l'avoir fréquenté ou côtoyé professionnellement. Pensez également à consulter les professeurs qui vous encadrent, ils peuvent probablement vous faire profiter de leur carnet d'adresses.

Le Groupe ESC Dijon Bourgogne publie chaque mois des centaines d'offres de stages. Pour y accéder :

<http://www.escdijon.eu/fr/stages/stages.asp>

Rendez vous au salon & forums des entreprises, c'est un moment privilégié pour rencontrer les entreprises et leur exposer vos aspirations, vos attentes, votre cursus et votre projet. Munissez vous de CV élaborés pour l'occasion et dialoguer avec les commerciaux qui ne manqueront pas de vous présenter leurs entreprises, leurs activités et pourquoi pas d'éventuelles opportunités de stage.

Consultez les sites web dédiés à l'emploi ainsi que les sites des entreprises, ils regorgent d'offres de stage. Beaucoup d'entreprises mettent en ligne et actualisent leurs offres sur leur propre site. Des sites dédiés à l'emploi et à la recherche de stage existent.

Profitez de l'expérience des gens qui vous entourent, le partage d'expérience est très enrichissant. Peut être que certaines entreprises recrutent de nombreux élèves issus de votre établissement et que vous ne le savez pas encore...

Comment organiser son séjour

Avant de partir :

- a- un passeport en cours de validité
- b- un visa
- c- la sécurité sociale

A - Passeport et carte nationale d'identité

Pour se présenter aux frontières françaises tout étranger doit se munir d'un passeport délivré dans son pays. Concernant les ressortissants de l'Union européenne, une carte d'identité suffit. La validité du passeport doit couvrir au minimum toute la durée du séjour.

B - Le visa

Les différentes catégories de visas existantes permettent de couvrir l'ensemble des demandes des étudiants étrangers désirant se rendre en France.

I. Les visas de court séjour pour études

Ce visa permet à son détenteur de venir étudier en France pour un séjour ne pouvant excéder trois mois.

Les étudiants désirant suivre un enseignement linguistique ou toute autre formation de courte durée peuvent solliciter ce visa qui dispense son détenteur de titre de séjour sur le territoire et n'est pas renouvelable.

II. Les visas de long séjour pour études

1. Le visa de long séjour temporaire pour études

Ce visa permet à son détenteur de suivre de trois à six mois de scolarité dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé. Il n'est pas renouvelable et dispense son titulaire de titre de séjour durant ses études en France. Son détenteur ne peut rester au delà de six mois sur le territoire national.

2. Le visa de long séjour pour études

Ce visa est accordé aux étudiants étrangers désirant poursuivre leur scolarité dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé pour une durée supérieure à six mois.

Il permet à son détenteur de solliciter dans les deux mois suivant son arrivée en France, un titre de séjour d'un an renouvelable à la préfecture de son lieu de domicile.

C- La sécurité sociale

En France, lorsque vous êtes étudiant vous devez vous affilier à la Sécurité Sociale. Les étudiants venant pour une durée supérieure à 6 mois doivent obligatoirement s'inscrire à la Sécurité Sociale des étudiants français et payer la cotisation.

La sécurité sociale ne couvre qu'une partie des frais médicaux, dentaires, pharmaceutiques, hospitaliers etc. Vous serez sollicités pour choisir une **Mutuelle complémentaire** qui pourra couvrir la partie des frais non remboursés par la Sécurité Sociale, mais cette prise en charge est facultative.

Comment financer le projet

Les bourses du Gouvernement français sont allouées par le Ministère des affaires étrangères, pour des études, des stages ou des séjours linguistiques en France. La majorité d'entre elles sont attribuées par les **Services de coopération et d'action culturelle** des Ambassades et des Consulats généraux de France à l'étranger.

Quelque soit leur pays de résidence, les candidats doivent donc, avant leur départ et suffisamment à l'avance, s'adresser directement à ces Services situés dans leurs pays d'origine afin d'obtenir toutes les informations sur ces bourses : conditions d'attribution, calendrier de sélection, dossiers à constituer.

Pour en savoir plus

S'adresser au Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France ou du Consulat français de votre pays de résidence

Lien utile :

<http://www.expatries.diplomatie.gouv.fr/annuaires/repdipet.asp>

Liens et Informations pratiques

Pour obtenir des informations sur les conditions administratives de votre séjour en France, vous pouvez consulter les sites suivants :

- <http://www.europa.eu.int/eures> (recherche d'emploi)
- http://www.europa.eu.int/europedirect/index_fr.htm (questions d'ordre général sur l'Union Européenne)
- <http://www.service-public.fr> (questions pratiques sur vos droits et les démarches administratives en France)

Se loger à Dijon

Les structures d'hébergement

Pour vous loger facilement et à moindre coût à Dijon vous pouvez vous adresser à ces structures d'hébergement :

- CROUS
3 rue du Docteur Maret - 21000 Dijon - Tel. : 03 80 40 40 40
- FOYER DES JEUNES TRAVAILLEUSES : *pour filles*
31, boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON - Tel. 03 80 30 28 33
- ACCUEIL FORMATION ETUDIANTS ETRANGERS : *pour garçons et filles*
Rue Maréchal Leclerc - 21000 DIJON - Tel. 03 80 71 70 00

Liens d'aide au logement :
<http://crousdijon.free.fr>

Autres organismes (pour information)

- CRIJ - Centre Régional d'Information Jeunesse Bourgogne
50 Rue Berlier 21000 DIJON
Tél : 03 80 44 18 29
- Offices Publics :
 - OPAC : 2 bis Rue Maréchal Leclerc 21000 DIJON
Tél : 03 80 71 84 00
 - OPH 21 : 17 Boulevard Voltaire 21000 DIJON
Tél : 0810 021 000

N'oubliez pas les agences de particuliers à particuliers et les agences immobilières qui pourront vous aider à trouver des logements privés.

Liens pour aide à la recherche de stage :

http://www.hobsons.fr/home_emploi.php
<http://www.directetudiant.com>
<http://www.directemploi.com>
<http://www.jobscampus.com>
<http://www.planetcareer.com>
<http://www.lerucher.com>
<http://www.capcampus.com>
<http://www.stagemploi.com>
<http://www.opotentiels.com>
<http://www.iquesta.com/esc-dijon>
<http://www.placeOjeunes.com>
<http://www.cadresonline.com>
<http://www.high-shipping-potential.com>
<http://www.efinancialcareers.fr>
<http://www.media-job.net>
<http://www.hightech-job.net>
<http://www.stage-job.net>
<http://www.hr-job.net>

*Le GROUPE ESC Dijon Bourgogne vous souhaite
bonne chance dans vos recherches de stage.*

*Le service stage se tient à votre disposition pour tout
complément d'information.*

A bientôt